

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-treizième session

Gaborone, République du Botswana, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 2023

**COMPOSITION DU GROUPE DE SÉLECTION DU PRIX NELSON MANDELA POUR  
LA PROMOTION DE LA SANTÉ**

Selon les statuts du Groupe de sélection du Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé, le Groupe de sélection est composé du Président et du premier Vice-Président du Conseil exécutif, ainsi que d'un État Membre élu par le Conseil exécutif parmi les États Membres de la Région africaine pour une période n'excédant pas la durée du mandat de cet État Membre au sein du Conseil exécutif.

À cet égard, le mandat du Rwanda au sein du Groupe de sélection du Prix Nelson Mandela pour la promotion de la santé expire à la clôture de la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2024. Il est proposé que le Rwanda soit remplacé par le Zimbabwe au sein du Groupe de sélection du Prix, avec effet à compter de la clôture de la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2024, et ceci pendant la durée du mandat du Zimbabwe au Conseil exécutif.